

à l'occasion de

la 47^e foulée blanche

Aurans

mercredi 22
janvier 2025
FOULÉE DES JEUNES

© focus-outdoor.fr



SOMMAIRE

Mot de Bienvenue	3
Accueil	3
Programme prévisionnel - Mercredi 22 janvier 2025	4
Conditions de participation	4
Inscription.....	4
Transport	5
Hébergement	5
Communication	5
Droit à l'image	5
Fiche d'engagement à la conduite sportive universitaire.....	6

MOT DE BIENVENUE

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire, site de Grenoble, et ses partenaires sont heureux de vous accueillir à Autrans-Méaudre pour le Championnat de France Universitaire de Ski Nordique 2025.

La compétition se déroulera à l'occasion de la 47^{ème} édition de la Foulée Blanche, lors de la foulée des jeunes, sur une distance de 20km.

ACCUEIL

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire vous donne rendez-vous, à partir de 10h00, le mercredi 22 janvier 2025, pour la vérification des licences.

L'accueil des compétiteurs se fera au gymnase du centre nordique d'Autrans, 138 rue de la Foulée Blanche, 38 880 Autrans-Méaudre en Vercors.

Un stand FF Sport U sera installé à l'intérieur du gymnase, près du retrait des dossards grand public. C'est à ce stand qu'il faudra retirer votre dossard.

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- Sa licence FF Sport U 2024-2025 (papier ou dématérialisée)
- Sa carte étudiante (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur)

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- Sa licence FF Sport U 2024-2025 « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition.

Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors de la compétition. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir, par la suite, dans les différentes installations.

CONTACTS :

Romain **FREDENUCCI** - Directeur LAURASU Grenoble

@ rfredenucci@sport-u.com

☎ 06 80 51 50 56

Anthéa **CRITICOS** - LAURASU Grenoble

@ acriticos@sport-u.com

☎ 07 81 30 02 93

PROGRAMME PREVISIONNEL - MERCREDI 22 JANVIER 2025

10h00 : Accueil des compétiteurs (vérification des licences + retrait des dossards)

13h00 : Départ du Championnat de France Universitaire 2025

15h30 : Podiums et remise des prix

Ces horaires sont prévisionnels. Soyez vigilants car ils sont susceptibles d'être modifiés assez tardivement en fonction des conditions climatiques.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La Foulée Blanche Universitaire vous est proposée sur la foulée des jeunes, en partenariat avec l'UNSS Isère.

La course support du Championnat de France Universitaire 2025 est le 20km. Il s'effectuera sur une boucle de 10km (en fonction des conditions de neige). Les étudiants universitaires concourront avec les collégiens et lycéens. Toutefois, ils s'élanceront en première ligne.

Un classement individuel et par équipe, sera établi à l'issue de cette course. Chaque équipe est composée de deux garçons et une fille.

Pour participer au 20km, la licence FFSU est obligatoire.

Le coût de l'inscription à la course est pris en charge par la LAURASU.

INSCRIPTION

L'inscription au Championnat de France Universitaire est à remplir via le formulaire ci-dessous **avant le jeudi 16 janvier 2025, 23h59.**

[Lien du formulaire](#)



Passée cette date, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire ne sera plus en mesure d'accepter votre inscription au championnat.

TRANSPORT

Il est possible de se rendre au Centre Nordique d'Autrans en bus.

Au départ de la Gare Routière de Grenoble :

- Prendre le T64 direction « Corrençon-en-Vercors »
- Descendre à l'arrêt « Office de Tourisme Lans-en-Vercors »
- À ce même arrêt, prendre le T66 direction « Villard-de-Lans »
- Descendre à l'arrêt « Autrans Village »
- Poursuivre à pied pendant 5 min

HEBERGEMENT

La LAURASU vous invite à vous rapprocher de [l'Office de Tourisme d'Autrans-Méaudre](#) ou à réserver directement auprès des sites de réservations, des hôtels, des résidences de vacances ou des particuliers.

COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnat seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Ligue :

- Instagram : [@sportugrenoble](#)
- Facebook : [@sportugrenoble](#)

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#FFSU

#SportUniversitaire

#Fouléeblanche

DROIT A L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

FICHE D'ENGAGEMENT A LA CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription s'engage à respecter la conduite sportive universitaire :

Conscient(e) que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, il s'engage pour toute la durée du championnat à :

- 1 - Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de ses partenaires que des officiels, de ses adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2 - Serrer la main des adversaires et de l'officiel avant et après la compétition, donner une bonne image de son association sportive et de son université, et défendre les intérêts de son association sportive et non les siens.
- 3 - Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4 - Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5 - Etre maître de soi dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6 - Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter sa victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7 - Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui lui serait indispensable) et se tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8 - A respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel il se trouve (stade, gymnase, hébergement et autres). L'association sportive règlera les frais engendrés par toutes dégradations de ses adhérents.
- 9 - Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

Il a été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et il en accepte le principe.

Il est conscient du fait que tout incident relevant de sa responsabilité sera notifié aux représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de son établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants.

Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de son établissement d'origine.